



CULTURE, ÉDUCATION

Signature de la convention pour la classe "Orchestre à l'école" de l'Agglo à Férel



Jeudi 3 octobre, la convention pour la 1ère classe "Orchestre à l'école" de l'Agglo a été signée à l'école publique du Ruisseau Blanc à Férel.

Publié le 03 octobre 2024



C'est au Nord du territoire, à Férel, à l'école publique du Ruisseau Blanc que la convention pour la 1ère classe "Orchestre à l'école" de l'Agglo a été signée, le jeudi 3 octobre, en présence de Nicolas Criaud, président de CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo et maire de Guérande, Nicolas Rivalan, maire de Férel, l'Education nationale représentée par le directeur académique des services de l'Education nationale du Morbihan, Madame Louise Moréteau, représentante de l'association « Orchestre à l'école », Marie-Catherine Lehuédé, vice-présidente à la culture, à l'enseignement musical et aux équipements culturels d'intérêt communautaire, Christophe Madeline, directeur du conservatoire à rayonnement intercommunal et Madame Françoise Bescond, directrice de l'école du Ruisseau Blanc.



CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo a toujours été un partenaire actif dans le domaine de l'éducation artistique et culturelle sur le territoire et son « Conservatoire à Rayonnement Intercommunal » en est un acteur majeur. Le conservatoire basé pour le moment à La Baule et Guérande (Athnor) est un lieu de formation, de pratique et de diffusion de la musique, mais aussi un espace de découvertes, de recherche et d'innovations, d'échanges et d'expériences artistiques individuelles et collectives. C'est un lieu ouvert à tous les niveaux qui accueille chaque année en moyenne 950 élèves dès 3 ans. L'équipe, composée de 45 professeurs, propose 35 disciplines instrumentales ou vocales, des plus classiques (guitare, violon, piano) aux plus atypiques (cornemuse, musique assistée par ordinateur ou bombarde) et une quarantaine d'ensembles instrumentaux et vocaux pour plus de 640 heures hebdomadaires d'enseignement.

Le Conservatoire ne reste pas en ses murs et déploie chaque année de nombreuses actions culturelles autour de la musique sur le territoire. Il propose autour de 80 événements chaque année, et s'attache à adapter son offre pédagogique pour les personnes en situation de handicap, puisqu'il est signataire de la Charte « Musique et Handicap ». L'équipe d'intervenants en milieu scolaire conduit chaque année des projets pour développer le sens musical auprès de 3500 à 4000 enfants des écoles primaires des 15 communes du territoire.



Le concept "Orchestre à l'école"

Ce projet « Orchestre à l'école » est porté par l'Agglo et son conservatoire en partenariat avec l'Éducation nationale et l'association « Orchestre à l'école », association loi 1901 reconnue d'utilité publique créée en 2008, qui finance 50% des parcs instrumentaux et donne accès à des livres, des partitions et des ressources indispensables à l'enseignement musical. Orchestre à l'école compte 1591 orchestres présents dans tous les départements français qui font participer 163 000 élèves.

Le concept : un orchestre à l'école est un projet éducatif et musical où tous les élèves d'une même classe se réunissent pour créer un orchestre qui évolue sur une période de trois ans. Il permet aux élèves de progresser rapidement et d'atteindre un niveau musical de qualité, renforçant ainsi leur confiance en eux. Les professeurs du conservatoire utilisent une pédagogie adaptée et un répertoire spécialement conçu pour permettre aux élèves de jouer en formation orchestrale dès le début des cours, tout en apprenant la lecture de la musique et la technique instrumentale.

Ce dispositif offre une opportunité unique pour les jeunes de notre territoire d'accéder à la pratique musicale, de découvrir de nouvelles formes d'expression artistique dans une ambiance motivante et non compétitive.

Ce partenariat « Orchestre à l'École » est gratuit pour les familles et garantit à tous les enfants une égalité d'accès à la pratique instrumentale et à ses bienfaits, indépendamment de leur situation sociale et familiale, de leur lieu de résidence, de leur origine, de leurs aptitudes, de leur niveau scolaire, de leur bagage culturel ou de leur comportement. C'est un excellent moyen de toucher des élèves qui, pour différentes raisons, géographiques peut être, ne se seraient pas inscrits au conservatoire.

Ce premier « Orchestre à l'école » de notre agglo débute donc dès ce mois-ci. **Il concerne 27 élèves de CE2 de l'école publique du Ruisseau Blanc**. Ce projet va durer sur **trois ans, jusqu'à leur entrée en 6^e**, et **ils auront 3 heures d'enseignement musical en classe entière par semaine**. Au-delà de cela, l'« Orchestre à l'école » devra s'intégrer harmonieusement à la vie de l'établissement avec des projets transversaux sur l'ensemble de l'école, imaginés pour participer à une dynamique de partage, de découverte et d'échanges.

Les élèves ont le choix entre différents instruments : **4 whistles (petite flûte irlandaise), 5 clarinettes, 5 violons, 5 altos, 5 violoncelles et 5 percussions**. Un instrument est confié à chaque enfant participant au dispositif, qui pourra être ramené à la maison. Les instruments, neufs et acquis par l'Agglo, sont subventionnés à 50% par l'association Orchestre à l'Ecole et le mécène Centre National de la Musique. L'entretien est pris en charge par l'Agglo.

5 professeurs du conservatoire sont mobilisés toute l'année pour ce projet Le répertoire sera varié, créé sur mesure et adapté au fil de la progression des enfants (5 pièces seront prévues par an environ).

Les élèves auront l'opportunité de fréquenter des artistes, de découvrir des œuvres musicales variées, et de se produire en public lors de 4 à 7 représentations par an.

Ce projet va permettre aussi de favoriser la réussite scolaire via la pratique musicale car elle est à la fois un espace de plaisir et de rigueur et aide les élèves à maîtriser leur comportement, à entraîner leur mémoire et leur attention, et à améliorer leurs compétences langagières.

Enfin, à la fin des 3 ans, il sera proposé aux élèves de prolonger leur expérience au collège, sous une forme encore à définir, en intégrant les pratiques amateurs du territoire et en accédant au conservatoire et aux écoles de musique locales.



CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo

3 Avenue des Noëllés
44503 La Baule-Escoublac Cedex

 **02 51 75 06 80**